

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 054-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.153

Déposée le: 06.02.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Studer (Niederscherli, UDC) (porte-parole)
Mühlheim (Bern, pvl)
Zumstein (Bützberg, PLR)
Cosignataires: 1

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 19.03.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Préparation des séances de CDAS: recourir aux services de la CSoc

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes :

1. Habilitier la SAP à discuter au sein de la CSoc sa position sur le résultat de la consultation en cours au sujet des normes CSIAS.
2. Dans un esprit de transparence, communiquer au sein de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) les éventuelles divergences entre le Conseil-exécutif et la CSoc.
3. Présenter un plan, sous forme de cadre de négociation, pour la manière dont la CSoc pourra être associée dorénavant à la préparation des discussions au sein de la CDAS.

Développement

La CDAS soutient, encourage et coordonne la collaboration entre les cantons dans le domaine de la politique sociale et défend leurs intérêts notamment vis-à-vis du Conseil fédéral, de l'administration fédérale, du parlement et du public. En tant que telle, cette institution n'est ce-

pendant pas assez représentative sous l'angle politique, raison pour laquelle les décisions qu'elle prend sont régulièrement contestées. Les nouvelles commissions permanentes peuvent être utilisées pour améliorer la légitimité de ces décisions et pour faire savoir que le Grand Conseil du canton de Berne adhère aux positions défendues par le conseiller d'Etat compétent dans le comité et dans le plénum.

Il faut pour cela un plan selon lequel le Conseil-exécutif présente à la CSoc les thèmes discutés lors des séances et définit un cadre de négociation.

Motivation de l'urgence

Le débat fait rage en politique sociale au sujet des normes CSIAS. Dès lors, il faut que les positions défendues par le canton de Berne au sein des organes intercantonaux soient représentatives des positions cantonales par ailleurs.